

15.—Inscriptions de plein temps aux cours de formation professionnelle, année scolaire 1963-1964

Cours	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.
Publics¹						
Cours secondaires professionnels...	366	491	1,636	7,696	21,473	132,175
Cours post-secondaires techniques...	42	—	76	207	6,977 ²	4,743
Cours d'apprentissage...	278	84	592	268		3,650
Cours d'arts et métiers et autres cours professionnels ³	1,584	12	401	1,482	20,683	1,062
Formation en collaboration avec l'industrie ⁴	—	—	246	378	3,319	835
Formation des chômeurs ⁵	731	334	1,004	2,930	9,429	25,176
Formation des personnes handicapées ⁶	121	10	240	193	435	1,100
Formation des professeurs des écoles techniques et professionnelles ⁷	—	—	—	99 ⁴	325	228
Formation des employés des ministères et organismes fédéraux ⁸	114	—	509	—	394	226
Privés						
Cours d'école d'arts et métiers.....	—	—	110	81	8,595	3,732
Cours d'école commerciale.....	—	502	—	875	8,618	5,757
Total.....	3,236	6,247	13,909	13,909	89,248	173,684
	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Canada
Publics¹						
Cours secondaires professionnels...	4,801	9,014	11,471	12,412	—	201,535
Cours post-secondaires techniques...	294	316	1,687	150	—	14,492 ²
Cours d'apprentissage.....	868	925	4,565	1,831	—	13,061 ³
Cours d'arts et métiers et autres cours professionnels ⁴	575	1,490	2,588	4,586	150	34,593
Formation en collaboration avec l'industrie ⁵	34	188	1,744	1,060	—	7,814
Formation des chômeurs ⁶	3,103	1,465	1,779	2,844	128	48,923
Formation des personnes handicapées ⁷	472	177	28	87	—	2,863
Formation des professeurs des écoles techniques et professionnelles ⁸	8	—	60	19	10	749
Formation des employés des ministères et organismes fédéraux ⁹	—	—	—	—	—	1,243
Privés						
Cours d'école d'arts et métiers.....	931	392	1,256	859	—	15,956 ¹⁰
Cours d'école commerciale.....	1,336	1,248	1,624	2,501	—	22,214 ¹¹
Total.....	13,472	15,225	26,802	26,332	268	363,443

¹ Étudiants inscrits à plein temps en vertu des divers programmes prévus par les ententes fédérales-provinciales (voir page 369). ² Sans 2,473 étudiants à plein temps inscrits en année préparatoire aux instituts de technologie.
³ Le 31 mars 1964. ⁴ Comprend des étudiants de autres provinces Maritimes. ⁵ Sans 5,116 étudiants à temps partiel et 149 autres suivant des cours d'apprentissage par correspondance. ⁶ Sans 17,048 étudiants à temps partiel et étudiants suivant les cours par correspondance d'écoles d'arts et métiers et d'écoles commerciales privées. ⁷ Sans 21,000 étudiants à temps partiel et quelque 3,100 autres étudiants suivant des cours par correspondance.

Sous-section 4.—Éducation populaire

L'éducation populaire est assurée par un grand nombre d'organismes, du secteur public ou privé, mais elle relève surtout des ministères et organismes de l'État aux trois paliers. Bien que la participation du gouvernement fédéral soit importante, les ministères provinciaux de l'éducation jouent, bien entendu, le rôle le plus important puisque l'éducation est de leur ressort. D'autres ministères provinciaux, tels que les ministères de la Santé et de l'Agriculture, participent aussi à l'éducation populaire.

En 1964-1965, les cours patronnés par le gouvernement représentaient 79 p. 100 des 3,229,100 inscriptions enregistrées durant cette période. Comparativement à l'année